

SOCIÉTÉ

societe.union@sonapresse.com

CRG : le Conseil d'État rejette le recours introduit par Habiba Issa

Abel EYEGHE EKORE
Libreville/Gabon

LE Conseil d'État, en sa séance du 16 juillet 2021, a rendu son délibéré au sujet de la Croix-Rouge gabonaise (CRG), à la suite de l'imbroglie créé au sein de cette association, empêchant le renouvellement du Comité de direction. Habiba Issa Yanga qui avait saisi la juridiction administrative pour rejet de sa candidature, a été déboutée. En effet, prévue pour se dérouler du 10 au 12 juin dernier, l'assemblée générale élective de la CRG avait été repoussée sur fond de tension. Habiba Issa Yanga, l'unique adversaire de Véronique Tsakoura, présidente intérimaire de ladite structure, se sentant lésée après le rejet de sa candidature, tout en signalant plusieurs

irrégularités observées dans le processus électoral, avait saisi le Conseil d'État pour obtenir un report des élections. Qu'elle obtiendra d'ailleurs le 11 juin dernier.

Lors de la présentation de sa candidature au poste de président de cette association reconnue d'utilité publique, Habiba Issa Yanga avait fait valoir sa qualité de membre actif de la CRG. "Or, le Comité des élections de l'organisation rejetait cette candidature, rappelant à l'intéressée que son statut réel de membre bienfaiteur, ajoutée aux hautes fonctions de secrétaire générale du ministère de la Fonction publique, la disqualifiait de droit. Conformément aux dispositions des articles 8 et 53 des statuts de la Croix-Rouge gabonaise", a rappelé Me Aimery Bhongo-Mavoungou, avocat de

la CRG, joint au téléphone.

L'intéressée a alors saisi le Conseil d'État, qui, immédiatement, prescrivait la suspension de tout le processus électoral. Le temps pour lui, de s'imprégner du dossier et de répondre à la demande d'Habiba Issa Yanga. Dans son délibéré de vendredi dernier, la plus haute juridiction en matière administrative a rejeté le recours introduit par cette dernière, reprenant ainsi l'argumentaire développé par le Conseil de la Croix-Rouge gabonaise : la qualité incontestable de membre bienfaitrice de la plaignante l'empêchait de participer à toute forme d'élection au sein de l'association.

"C'est le droit qui a tout simplement parlé", s'est réjoui Me Aimery Bhongo-Mavoungou.



Photo: Abel Eyeghe

L'élection à la Croix-Rouge gabonaise (CRG) peut enfin avoir lieu après le délibéré rendu par le Conseil d'Etat.

Le CNOU veut des étudiants à la main verte

Serge A. MOUSSADJI
Libreville/Gabon

"A U terme de cette cérémonie, nous allons visiter les potagers créés par des étudiants de l'UOB. Ce qui leur permet de produire des légumes principalement". En ces quelques mots, la directrice de la vie estudiantine, Nadège Dimanda, a mis en exergue, samedi passé, la volonté du Centre national des œuvres universitaires (CNOU) de soutenir la création des coopératives agricoles au sein des universités et grandes écoles.

La Journée de sensibilisation sur la création des coopératives agricoles étudiantes, menée au sein de l'Université des sciences de la santé (USS) et l'Université Omar-Bongo (UOB), a permis à plusieurs jeunes gens de mieux comprendre le concept. Brochures, mise en place d'une coopérative agricole, présentation des écueils à éviter, du chiffre d'affaires potentiel ou des programmes internationaux ou



Photo: DR

Nadège Dimanda lors de son intervention à l'USS.

nationaux qui soutiennent les coopératives, sont autant d'éléments qui ont alimenté les débats. "Nous nous attelons d'abord à sensibiliser les étudiants sur la question agricole et la possibilité qui leur est offerte de se regrouper en coopérative. Nous savons que ce projet est porteur. Nous n'allons pas nous précipiter et prendre le temps d'évaluer chaque étape", a indiqué la directrice de la vie estudiantine. Pour le CNOU, il est surtout question, en mettant l'étudiant

au cœur de ce type de projet, de lui faire saisir les opportunités qu'offre le secteur agricole au Gabon. À l'Université des sciences et techniques de Masuku (USTM), des jeunes l'ont déjà compris. "Cela fait un an qu'ils ont mis en place une coopérative. Malheureusement, elle n'était pas bien encadrée. C'est pour cela que nous allons, avec le soutien du ministère de l'Agriculture, soutenir cette entité, comme celles qui seront créées par les étudiants, au travers de formations et d'encadrement", a expliqué samedi passé Nadège Dimanda.

Selon la FAO, "en dépit du potentiel naturel dont dispose le Gabon pour le développement de l'agriculture, celle-ci demeure le talon d'Achille de l'économie du pays. Les données disponibles indiquent que l'agriculture ne contribue qu'à peine à 3,8 % dans la formation du produit intérieur brut".

Les coopératives agricoles étudiantes demeurent donc une solution intéressante.

Prytanée militaire de Libreville : pari tenu

YFI
Libreville/Gabon

UNE fois de plus le concours spécial d'entrée en 6e au Prytanée militaire de Libreville a tenu toutes ses promesses, le week-end écoulé. Sur la ligne de départ, figuraient 669 candidats retenus : 337 garçons et 292 filles pour les 42 places disponibles.

Comme les années précédentes, les candidats, tous de nationalité gabonaise, ont composé en étude de texte, dictée et mathématiques, sous les yeux de leurs parents, présents tout au long des compositions. En témoigne la part active desdits parents d'élèves dans la distribution, la correction des épreuves et le report des notes obtenues. Conformément à la rigueur

et à la discipline militaire, l'épreuve de dictée a été lancée à 7 h 15 min. À noter que pour cette édition, la dictée a été moins difficile que lors des années antérieures. S'en suivront l'étude de texte et les mathématiques. Une fois encore, des enseignants commis par le ministère de l'Éducation nationale ont été associés à ce concours.

Une journée bien chargée au terme de laquelle 14 filles et 28 garçons ont été admissibles. Chez les filles, Auriane Belinda Koumba Boukinda a été classée première avec une moyenne de 17,80/20. Chez les garçons, c'est Harrys Yaya qui a été au-dessus de la mêlée en obtenant 14,80/20.

Reste désormais les résultats d'exams médicaux pour confirmer l'intégration effective des futurs enfants de troupes.



Photo: YFI

La phase de la correction des épreuves en toute transparence.